

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITE
MS.
1553



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553



MS
Fiches faltos

Correspondants
J. K. Boissonade

Ms 453

III
N. Z.





122
OCT. 1832

1116

Institution

De Fontenay-aux-Roses.

Monsieur,



C'est de Fontenay-aux-Roses, comme vous voyez, que j'ai l'honneur de vous écrire. Des affaires assez avantageuses et le besoin d'être ablu par le séjour de la campagne une santé un peu délabrée, m'ont déterminé à y accepter la fonction de régent de quatrième et de troisième, chez M. Courmand. Ma détermination avait aussi un autre motif; c'est que M. Lebas s'était déjà engagé à professer dans la même institution la seconde et la Rhétorique. J'étais déjà quinze jours que j'étais fixé, et si j'en avais laissé vos excellentes lettres à Paris, j'en aurais trouvé en bien.

Je t'achèterai, Monsieur, si vous le permettez, de me de dom-
mager un peu d'une peste que je regrette vivement, en m'adres-
sant quelque fois à vous par lettres. Je prends aujourd'hui
la liberté de vous soumettre l'examen de la question dont
j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir. Je crains bien que
vous ne trouviez cela bien long, bien délayé; mais la précision
est une qualité que je n'acquiescerai probablement jamais;
car j'en ai ce jour j'ai eu vain la corrélation des petites

3281 100
poétiques, si pleines, si concises, si spirituelles, vrais
modèles d'atticisme. Toutefois si vous croyez que cette fusile
dissertation soit digne de trouver place dans un coin du
journal des Savans, mon dessein est de l'adresser à
Monsieur Daunou.

Mille pardons, Monsieur, devant occuper de
ces bagatelles, et devant dérober un temps que vous employez
si utilement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très humble & très dévoué élève

J. J. Rothigues

chez Mr Courmand à Fontenay a. R.

P. S. J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire
de la réimpression de l'article sur les fragments de...
il est beaucoup plus correct que celui qui a été inséré
dans le Journal des Savans

Mon illustre maître,

Je préfère votre amitié aux suffrages de toute la académie, et je crains qu'on ne vous ait indisposé contre moi en me supposant des projets ambitieux que je n'ai jamais eus. On m'en a tout simplement donné un avis que je dois croire officieux, et je désirais vous en faire part, afin que rien de ce qui me touche ne vous soit étranger. Mais soyez en bien convaincu, le jour où je me déterminerais à tenter une si grave démarche, je viendrais d'abord demander vos conseils, et je pourrais ce jour-là vous présenter un volume de la force des Heroica (Style d'éditeur). Jusqu'à là, mon illustre Maître, ne croyez de moi qu'une chose, c'est que je suis de vous vos disciples le plus reconnaissant et le plus dévoué. E. Wood.

Ce 10 Mars 1839.

J. Nottignol

124

1118

8111

Monsieur,
Monsieur l'Ordonnaire, Professeur au Collège
de France, membre de l'Institut etc.

Paris

Mon cher maître,



Je suis fâché que le journal du 13 juillet ne vous soit point parvenu; ce numéro renfermait, précisément sur le ~~vers~~ ^{bacot} quelque recherche nouvelle dont je désire vous faire juge. Je m'empresse de réparer l'oubli, si tant est qu'il y ait oubli; par vous être à la tête des trois ou quatre personnes à qui j'ai recommandé que l'on envoyât soigneusement le journal, toutes les fois que j'y insère quelque article.

Je vous remercie d'avoir appelé mon attention sur *ἐπερρω* (gali dans votre lettre *ἐπερρω*, sans doute contre votre intention). Je n'ai pas l'édition de Londres sous la main, et si j'ai affirmé, sans l'avoir consultée, par ce qu'étant au courant des plus récents travaux sur la lexicographie grecque, j'en ai trouvée aucune mention du verbe en question dans les autres Dictionnaires. De reste, comme je me propose de publier prochainement les articles à part, j'aurai occasion de corriger mon injustice involontaire, et j'y mettrai d'autant plus d'empressement, que c'est à vous, mon cher maître, que j'ai à faire restitution.

Si vous trouvez que mes efforts méritant quelque attention, fâchez de me concilier un peu de bienveillance autour de vous.

Votre très humble & très dévoué
serviteur.

Le 10 nov. 1849.

J. J. Boissignol



Mon cher maître,

Je vous remercie de votre aimable attention: Continuez votre rôle, donnez-moi des conseils; je continuerai le mien, j'espère Deile.

J'avais déjà recueilli plusieurs exemples du double sens de travail. Vous ai-je jamais dit que depuis long-temps je tiens un volumineux commentaire sur l'Helène à la disposition du premier éditeur qui voudra le ruiner? C'est un commentaire perpétuel, dans toute la sincérité du mot, et dont j'espère publier un échantillon, s'il plaît un jour à M. Didot de laisser sortir de ses magasins des feuilles imprimées depuis quatre ou cinq ans.

Je vous suis reconnaissant de l'assurance généreuse que vous me donnez au bas de votre lettre. Lâchez de rendre cette bienveillance contagieuse. Je sais, Mon cher Maître, que vous le pouvez, quand vous voulez l'écarter. Tout, et j'espère que vous voudrez de cette façon prouver plus
— dévoué de vos serviteurs —
Le 15 février 1844.

J. D. Collignon

1121

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
 Your obedient servant,
 J. M. Smith

151
1111

Monsieur,
Monsieur Gidonade, Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.
Paris

1844

1122

Mon cher maître,



Je me proposais en effet de consacrer un article à votre livre, dans la petite Gazette; mais lorsque j'en ai parlé au Rédacteur, il m'a répondu que la place était retenue depuis longtemps, et que j'avais été prévenu par M. Debiève. M. Debiève est un homme fort entendu, rempli d'estime et d'admiration pour vous, et qui fera, j'en suis sûr quelque chose de très convenable.

Cependant, je vous l'avoue, le contre-temps me fâche: j'aurais été charmé de dire à cette occasion les importants services que vous devez les lettres grecques, et de vous payer pour ma part un juste tribut d'éloges et de reconnaissance.

J'admire, mon cher maître, cette activité d'esprit et cette flexibilité de talent qui vous permettent d'ajouter un sixième volume à vos Anecdotes, tandis que vous faites présent à l'Europe savante d'un poète ingénieux, élégant et précis, que l'on croyait perdu sans retour.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher maître,
Votre très humble et très dévoué serviteur

J. P. Nothignol

Le jeudi 24 oct

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

153

Monsieur,
Monsieur Boissonade, Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

à l'Institut
Paris

—



Mon cher Maître,

J'ai mûrement réfléchi à la proposition que vous m'avez bien voulu faire. Je souhaite qu'elle ne soit pas définitive de votre part et que votre santé vous paraisse encore assez forte pour résister à la fatigue de l'enseignement public; mais si vous croyez devoir persister dans votre dessein, j'accepte le rôle honorable et difficile que vous daigniez me confier.

Pongez-y, mon cher Maître, tout à vos risques et périls; car je ne puis vous garantir que du zèle et de la bonne volonté.

J'aurais besoin encore de causer avec vous de tout cela et de vous demander bien des conseils; je me trouverai vendredi prochain à l'Institut à deux heures. Si vous jugez à propos de me donner rendez-vous là ou ailleurs pour un jour plus rapproché, je serai à votre disposition.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher Maître,

Votre très humble et tout dévoué serviteur

Le dimanche 9 nov.

J. J. Rossignol

[Faint circular stamp]

[Faint handwritten notes, possibly including "181" and "182"]

[Faint handwritten notes, possibly including "181" and "182"]

[Faint handwritten notes, possibly including "181" and "182"]

Monsieur
Monsieur Bissonade, Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France, etc.
à Passy (près Paris).

69 21
2 14
0 11 11 7
2 14
0 2 7





1126

Mon cher Maître,

Je me suis enfin décidé à publier ce livre équivoque, intitulé de deux noms glorieux, et je m'empresse de vous l'envoyer.

J'espère que vous le parcourrez, et que vous voudrez bien m'en dire votre avis sans ménagement. Non que je provoque votre sévérité, à Dieu ne plaise; mais j'ai besoin de votre jugement sincère, parce qu'il me doit tenir lieu des autres, et régler mes espérances.

Vous verrez que je l'ai dédié à un noble pair, votre confrère. Je savais qu'à M. Beugnot d'avoir gardé le souvenir de quelques relations fugitives que nous eumes, il y a plusieurs années, et j'ai voulu lui témoigner ma reconnaissance. Il a d'abord refusé cet hommage, disant que je le devais plutôt à quelque maître de la science philologique; il vous désignait; je lui ai répondu, que vous aviez déjà reçu les prémices de ma Muse, et qu'elle vous réservait de nouvelles

offrandes,

Prima diete mihi, Summa Dicende Camena.

J'ai l'honneur D'être,

Mon Cher Maître,

Votre très humble et très dévoué

le 24 Juin 1846

serviteur
C. J. P. Noignot

138 1847

1127

199

Mon cher Maître,



Je ne vous écris par à l'Institut, où vous avez trop de distractions; j'aime mieux vous adresser ma lettre à l'assy, où je pourrai vous entretenir un instant sans témoin.

Il s'agit de ma présentation à l'assemblée des professeurs du Collège de France. Vous savez, qu'en vous demandant un suppléant, le règlement ne vous impose aucune obligation, aucun engagement, et qu'il vous est loisible de remonter dans votre chaire, quand bon vous semblera. Rien ne peut donc gêner votre bienveillance, et j'espère que vous rendant dimanche prochain, 28 du courant, au Collège de France, vous voudrez bien demander pour moi à vos collègues le titre de suppléant. Une lettre de vous suffirait à la rigueur; mais votre présence fera une plus grande marque d'intérêt pour votre remplaçant, et je vous en remercie deux fois.

Si je désire ce titre de suppléant, je vous l'ai déjà dit, c'est parce que je tiens à voir vos collègues ratifier votre choix, et

à faire disparaître de l'affiche cette qualification de docteur,
qui n'est plus une recommandation auprès de personne.

Comme la Medée ne suffira pas pour défrayer tout
le cours de cette année, j'ai annoncé à mes auditeurs que j'expliquerais,
après la pièce d'Euripide, deux poèmes de Théocrite. Je vous sou-
mets le programme ci-inclus, en vous priant de vouloir bien
m'annoncer d'un mot par la poste, si la rédaction vous convient et
si elle a été agréée; car elle suppose le succès de la demande
que vous avez la bonté de faire pour moi.

J'ai l'honneur d'être,

Mon ch^r maître,

vosre tout dévoué serviteur.

Ce vendredi 26 mars.

Aue Jacob, 19.

J. S. Rossignol

Mon cher Maître,



Je viens vous entretenir encore, si vous le permettez, d'un sujet qui nous a déjà occupé plus d'une fois, je veux parler du titre de suppléant. Comme je désire n'avoir plus à revenir sur cette question, je demande à la traiter ici définitivement, en la prenant dès l'origine.

Lorsque, il y a deux ans, vous me fîtes l'honneur de m'offrir votre suppléance, vous vous empressâtes de me dire, qu'aux termes du règlement du Collège de France, celui qu'on appelait à remplacer un titulaire, devait être d'abord, sur la présentation de ce titulaire, nommé remplaçant par l'assemblée des professeurs; et qu'après deux semestres d'exercice non interrompus, il était nommé suppléant.

Je vous remerciai, et j'attendis le premier titre, en espérant le second. Mais l'assemblée des professeurs, qui se tient au commencement de l'année scolaire, ayant eu lieu, vous ne pûtes malheureusement pas y assister, et votre remplaçant ne fut point présenté.

Les vacances de Pâques arrivèrent, et l'assemblée des professeurs, qui se tient au commencement du second semestre eut lieu; mais cette fois encore, vous ne pûtes malheureusement pas y assister, et votre remplaçant ne fut point présenté.

Une année s'était écoulée, et la seconde allait commencer. Je vous rappelai votre promesse; j'ajoutai que quelques uns de vos collègues s'étonnaient de voir mon nom figurer depuis un an sur l'affiche du Collège de France, et de ne l'avoir pas encore entendu prononcer dans l'assemblée des professeurs. Vous voulûtes bien reconnaître votre oubli, et vous engager à le réparer.

L'ouverture du cours de la seconde année eut lieu; je vous vis quelque temps après: « J'ai assisté à l'assemblée me dire - vous, mais je ne vous ai point présenté, parce qu'on m'a dit que vous teniez pour deux ans, et je ne suis pas disposé à renoncer pour si long-temps à ma chaire. »

Je ne fus que répondre; je comparais ce que vous me disiez avec ce que vous m'aviez promis, et je saisissais une contradiction flagrante. Je résolus donc de consulter le règlement, et je fus fort étonné d'y lire tout autre chose que ce que vous m'aviez annoncé dans le principe, tout autre chose que ce qu'on vous avait fait accroire. Je vous en parlai: « J'ai lu moi-même depuis, me répondîtes-vous; il paraît que j'étais dans l'erreur. » - « Eh bien! rappelez-moi, en me faisant nommer suppléant aux vacances de Pâques, et en obtenant que le titre soit produit sur l'affiche. » - « Rien de plus

« légitime. » C'est votre réponse.

Je me croyais cette fois au bout de mon attente; mais à quelques jours de là, comme j'allais commencer la première leçon du second semestre, je reçois la lettre suivante.

« Mon cher Monsieur,

« Comme un suppléant est nommé pour une année scolaire, la nomination ne se fait qu'au commencement du premier semestre. Il n'y avait donc pas lieu à vous proposer à cette époque des vacances de Pâques. Il faut ensuite que vous sachiez que le titre de suppléant ne se porte pas; il n'est point d'usage de le mettre sur les affiches. Voilà l'état des choses. Tout-étoit les petites considérations vous ont-elles préoccupé plus qu'elles n'en valent la peine.

« Votre bien dévoué et reconnaissant

Boissonade »

29 mars 1847.

Cette lettre fut suivie le lendemain ou le surlendemain de ce petit billet très concis dans sa forme, et peu encourageant:

« Il y a de plus, mon cher Monsieur, un empêchement à ce que je parle maintenant pour vous du titre de suppléant; c'est qu'aux termes du règlement, il faudrait que j'eusse 20 ans d'exercice, et je ne les ai pas.

« Ouf ouf

Boissonade »

Ainsi, après deux ans de suppléance non interrompue, il me faudrait renoncer, en vertu du règlement, à un titre que je devais obtenir, après un an d'exercice, en vertu du même règlement! Cela ne peut pas être. Il y a donc nécessité de faire parler le règlement; que dit-il?

Au titre II, art. 10, nous lisons: « Au bout de 20 ans de service effectif dans le Collège, un professeur peut demander un suppléant. Un professeur qui, par suite d'une infirmité grave, ou de son âge avancé, se trouve hors d'état de remplir ses fonctions, quel que soit le nombre de ses années de service, peut également obtenir un suppléant. »

Le premier paragraphe ne vous concerne point, puis que vous n'avez pas 20 ans d'exercice au Collège de France; mais le second vous atteint, puis que vous vous faites remplacer depuis deux ans, et que vous ne le faites certainement pas sans motifs. Du reste, les articles 13 et 14 sont plus précis.

Art. 13: « Pendant une maladie momentanée, ou une absence, un professeur peut se faire remplacer. Le remplaçant doit être présenté par le professeur, et agréé par l'assemblée. »

Ainsi, j'aurais dû être, il y a deux ans, présenté par vous et agréé par vos collègues, avant de pouvoir occuper votre chaire. Avancez.

Art. 14: « Un professeur ne peut se faire remplacer pendant plus de deux semestres consécutifs. Au bout de ce temps, si les causes qui l'éloignent de l'exercice de la chaire, continuent, il doit de-
« mander un suppléant. »

Ainsi, il y a un an que vous auriez dû me faire conférer la titre de suppléant. Mais ne parlons plus de moi: aujourd'hui même, quel que soit le professeur à qui vous jugerez convenable de confier votre chaire, vous êtes doublement obligé de le faire agréer non comme remplaçant, mais comme suppléant; car, vous venez de l'entendre, la qualité de suppléant ne s'obtient pas par la durée des services du remplaçant, elle est imposée par la durée de l'absence du titulaire.

Maintenant, combien de temps se prolongent les fonctions du suppléant? L'article 11 répond: « Le suppléant ne doit cesser ses fonctions qu'à la fin d'une année scolaire. »

Ainsi, vous ne renoncez pas, comme on vous l'a dit à tort, pour deux ans à votre chaire, mais pour un an. Faut-il inférer de là que le suppléant a besoin d'être renommé chaque année? L'article 12 a prévu le cas:

« La qualité de suppléant, dit-il, ne donne aucun droit à devenir professeur; elle ne se perd que par une délibération de l'assemblée de M. M. les professeurs. »
D'où il fait que si la même personne continue de suppléer, il n'y a pas lieu à une nouvelle nomination.

Permettez-moi, mon cher Maître, d'examiner encore avec vous une autre question. « Il faut que vous sachiez, m'avez-vous écrit, que le titre de suppléant ne se porte pas; il n'est point d'usage de le mettre sur les affiches. »

Je demande d'abord ce que signifiait un titre qu'on ne porterait pas, et sur quelle raison aurait pu se fonder l'usage dont vous parlez. Un titre caché serait de l'or en foui; il y a plus, qui dit titre, dit chose en évidence, ou je n'entends point le mot.

Je viens d'interroger le règlement, et vous voyez, mon cher Maître, qu'il nous impose à l'un et à l'autre des obligations que nous avons un peu méconnues. Il est donc de notre devoir de chercher à nous reconcilier avec lui le plus promptement possible. C'est pourquoi je réitère la double demande que j'ai eu l'honneur de vous adresser. Je désire obtenir le titre

de suppléant, avec la faculté de pouvoir me parer de ce titre, et de le produire sur l'affiche du Collège de France, de la façon suivante; en tête: Professeur, M. Boissonade, etc.; au dessous: M. Rossignol, professeur suppléant, etc.

J'ajoute, que dans le cas où l'une de ces demandes me serait refusée, et où je ne recevrais pas la notification officielle qu'elles m'ont été accordées par l'assemblée des professeurs, je ne me croirai pas autorisé à réparaître dans votre chaire. Si vous prévoyez donc quelque obstacle à la réalisation de mon désir, il sera prudent de songer dès ce moment même à me donner un successeur.

Peut-être, mon cher Maître, allez-vous juger encore que je me préoccupe un peu trop de petites considérations; permettez-moi de vous dire que sur ce point vous vous montrez sévère. Me voici arrivé à l'âge de 44 ans; et après vingt ans de travail opiniâtre, et d'études presque entièrement consacrées à la littérature grecque, le titre que je demande, doit être, non ma première garantie pour l'avenir, car il ne donne aucune garantie, mais la première distinction que j'aurai reçue. Or, si un tel aveu ne tourne pas à ma gloire, du moins il explique mon désir, et le rend naturel.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher Maître

vos très humble et très dévoué serviteur

Le 20 octobre 1847

J. F. Rossignol



Mon cher Maître,

Se me faire consulté, j'ai pris aussi l'avis d'une personne de bon conseil, et tous deux nous sommes tombés d'accord que si, après avoir conféré la qualité de suppléant, l'assemblée des professeurs ne permettrait point qu'il en fût fait mention sur l'affiche, elle n'autoriserait pas plus le mot suppléant tout seul que la qualification complète de professeur suppléant: que si cependant (par impossible), elle faisait grâce au mot suppléant, en interdisant celui de professeur, alors sa distinction devenait blessante; car elle semblait reconnaître, par là qu'il y avait bien quelqu'un pour occuper la place du professeur, mais non pour en exercer les fonctions. D'un autre côté, nous avons trouvé que la qualification de professeur suppléant laissait subsister entre le titulaire et le remplaçant une ligne de démarcation tout aussi sensible et aussi profonde que le pouvait exiger la susceptibilité la plus délicate.

C'est vouloir dire, mon cher Maître, que je m'en réfère aux termes de ma première lettre, et que j'en tiens rigoureusement; mais quoi que vous décidiez vous et vos collègues, croyez-moi toujours votre bien dévoué et reconnaissant

serviteur

J. B. Rognon.

Mardi soir 26 fev 1847



Mon cher Maître,

J'ai reçu une lettre de M. l'Administrateur du Collège de France, j'ai vu aussi quelques uns de vos collègues et à la pluralité des voix, il m'a été conseillé de n'insister pas trop sur ce mot de professeur à côté de suppléant. Comme nous vivons en un temps où tout se fait et se défaire par les majorités, je n'aurais pas me montrer plus récalcitrant que le gouvernement; je reviens donc à la rédaction que vous avez proposée, et qui consiste à ne me donner sur l'affiche que la qualité de suppléant. ~~Mais~~

Mais il est bien entendu qu'après votre nom et vos titres, il ne sera plus question de la formule: En son absence, de: En cas d'absence ou de quelque locution semblable; autrement, je vous l'avoue, sur ce point, je ne prendrais conseil que de moi-même, et je renoncerais à l'honneur de vous suppléer. Ici en effet, il ne s'agit plus de s'effacer devant le

Titulaire, mais d'assumer la responsabilité d'une formule
qui n'est pas conforme à la vérité. Jamais, d'abord entre
nous deux, il n'a pu être question d'un partage de la conf.
Vous n'étiez pas plus homme à le proposer qu'à moi à l'accepter.
Mais si je reçois la qualité de suppléant, la formule
devient doublement inexacte; car je dois passer aux yeux du
public pour être seul chargé du cours, au moins pendant
la durée d'un semestre.

Du reste, j'avais au devant d'une difficulté que vous
n'aviez pas élevée; car la formule que je désire faire suppri-
mer, n'entrerait pas dans votre rédaction.

Nous voilà donc d'accord, et je puis dire que, si l'affaire
ne s'arrange point, ce ne sera ni votre faute, ni celle
de votre tout dévoué

Le mardi 9 nov.

1847

J. B. Rostignol

Mon cher Maître,



Je vous envoie le programme de notre cours. Je n'ai marqué ni les jours
ni les heures, vous en ferez la raison, mais je vous prie de dire à M.
Léroux que j'aurai l'honneur de le voir dans les premiers jours de la semaine
prochaine, pour m'entendre avec lui à ce sujet.

Votre tout dévoué

Ce samedi 13 ^{oct} 1844

E. J. Maspignol

743



Mon cher Maître,

Il y a longtemps que je ne vous ai rencontré, c'est-à-dire, que
je n'ai eu le plaisir de vous voir; car je n'ose vous aller troubler
nulle part: j'en suis donc réduit à vous venir souhaiter le bonjour
par écrit.

Je vous adresse en même temps un pauvre petit article de
philologie, qui devait paraître, il y a trois mois, et qui est venu
se trouver en pleine République. Εἰ δὲ δὴ τι καὶ
τῶν ἀρχαίων εἴπῃ, λέγεται καὶ τὰς δυνάμειν τῶν
βασιλευσῶν.

Εἰς
ἔργον.

Le 6 avril 1848

J. F. Rossignol

Mon cher Maître,



Dans la Dernière séance de la Commission d'examen pour les livres classiques, on est venu à parler de vous. nous pouvions être amenés à un tel sujet de tant de manières, que cela ne vous surprendra pas.

M. Cayx, un des membres de la Commission, m'a demandé à ce propos, si je connaissais tous vos ouvrages. Je lui ai répondu que je croyais les connaître tous; mais que, comme ils étaient nombreux, je n'étais pas sûr que ma mémoire n'en oubliât pas quelq'un. J'ai rappelé alors les Heroica, l'Aristeida, l'Eunape, Marinus, la Collection des Classiques grecs, Pellus, Phéophylacte, Simocatta, les Anecdotes et les lettres de Philostrate. M. Cayx a ajouté qu'il désirerait avoir une liste complète de toutes vos savantes publications, pour les faire acheter, et en enrichir la Bibliothèque de l'Arsenal (M. Cayx, Inspecteur général de l'Université, est en même temps Administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal). J'en ai fait l'offre à lui, pour procurer cette liste; mais comme je craignais de ne la dresser pas exactement, j'ai recouru à vous, mon cher Maître.

Nous vous serions donc très obligés, M. Cayx et moi,

Si vous voulez bien, le plus tôt qu'il vous sera possible,
nous faire connaître la table succincte de vos œuvres.

Cela vous occupera de vous, sans doute, et votre
modestie en souffrira, j'en suis sûr; mais songez aussi que
c'est rendre service à ceux qui vous aiment et qui vous
admirant.

Votre tout dévoué
Le 27 Janvier 1849

J. P. Rognol



Mon cher maître,

Je vous remercie de votre aimable et affectueuse lettre.

J'apprends avec plaisir que vous songez à nous donner une nouvelle édition de Fabius. La première est déjà fort remarquable; mais les secondes pensées d'un esprit comme le votre, ne peuvent manquer d'être profitables à l'auteur qui reçoit vos soins.

Ne vous affligez pas trop de n'avoir pu vous procurer toutes les éditions, dissertations et articles de journaux qu'a fait éclore votre fabuliste; moi, qui suis à peu près au courant de tout cela, je vous puis assurer que ce qu'on a fait de mieux sur Fabius, s'est fait en France, et que c'est à vous qu'on en est redevable.

Vous avez ramené mon attention sur la charmante épithète de Glénis, et je vous en fais grâce. Votre avis est que *divy* doit signifier ici « l'eau, qui enflée par le vent, s'élève impétueuse jusqu'au rocher, et retombant, emporte avec elle le pêcheur imprudent et trop confiant. »

Je vous avoue que je ne connais pas d'exemple qui permette de croire que *divy* ait jamais signifié la vague émue, et bouleversée jusqu'à submerger la cime d'un roc; je dirai plus, un pareil sens me paraît contraire à la nature du mot.

Pour prouver, il est vrai, que *divy* n'est pas toujours constant dans sa signification, vous citez deux passages, où le mot doit avoir exprimé une eau assez calme pour qu'une femme y pût contempler son image.

À cela je répondrai d'abord que les poètes ont souvent appelé *totipos* d'après

un fleuve qui avait des tournants d'eau en certains endroits, mais qui, du reste, était
parfaitement paisible et limpide. Je dirai en second lieu que l'endroit où se trouvaient
ces tournants, le τόπος δεινός, n'était pas toujours violemment agité; cela n'avait même
lieu que sous le souffle de certains vents particuliers. C'est ainsi qu'on avait remar-
qué que Charybde devenait surtout furieux, quand régnaient les vents du sud et du
sud-est. Alors cette agitation ne soulevait point les vagues; mais les flots emportés
par un mouvement de rotation rapide, vont toujours se rapprochant d'avantage
d'un centre commun, jus qu'à ce qu'ils s'y précipitent, comme dans un gouffre, avec
un horrible fracas. C'est là ce que les Grecs avaient bien observé, en définissant
le δεινός: τὸν ἰδὲ τὸν περιστὰν οὐτό ποθεν, καὶ ἵπεται, etc.

Vous faites une autre objection, et vous dites: « Ce pêcheur n'était sans doute
pas à son apprentissage; cette circonstance, qui ajoutait à l'intérêt, n'eût sans
doute pas été oubliée. »

Je le crois comme vous; mais on peut être un pêcheur aguerri à sonder les
abîmes de la mer et néanmoins éprouver un moment de vertige, quand on se tient
penché sur des flots qui bouillonnent et tourment et mugissent en fureur. Notez
d'ailleurs que Glénis, entraîné par l'appât d'une riche capture, ou voulant sim-
plement donner une idée de son courage, avait dû choisir un endroit signalé
comme dangereux; car, sans cela, on ne comprendrait guère que l'épithète eût
fait mention de ce roc escarpé, δεινὸν ἀπέκλινον. Dans les petites pièces prin-
cipalement, si les poètes grecs n'oublient rien d'essentiel, ils ne disent non plus

rien de trop.

Somma toute, mon cher maître, je crois que votre explication mérite d'être proposée, car elle est savante et ingénieuse; mais je ne crois pas que l'on s'y puisse arrêter définitivement. Regardez-y du reste encore une fois, et si vous persistez, je me rends; si vous cédez, je suis charmé de me trouver d'accord avec vous.

Le 15 août 1849

Votre tout dévoué

J. B. Rossignol

1130

Siv. N. Q. 213

Bathodivus N. P. 228

Plut. M. t. 2. 3614

B. Chil. 4, 82

Xiphias An. 4r. 2, 410, & 870

Co 15 door 1849

Mon cher maître,



Je tiens absolument à vous faire ma visite académique à Passy; et, pour prendre la voie la plus discrète, je la ferai par écrit.

Je viens de relire un petit billet de vous; car je conserve précieusement jus qu'à vos moindres écrits; et voici ce qu'il veut bien me dire:

"Votre désir d'entrer à l'Académie est très naturel, très plausible. M. le Doyen, qui m'en a parlé, n'est pas d'un autre sentiment; mais le moment de paraître ne semble pas encore arrivé."

La Date du billet est du 25 mars 1839.

Ainsi, mon cher maître, il y a dix ans que vous approuviez mon désir d'entrer à l'Académie; que s'est-il passé depuis? Chaque année, j'ai tâché ^{d'ajouter} quelque titre à ceux que votre indulgente amitié me trouvait alors; chaque jour, j'en suis efforcé de mériter de plus en plus votre estime, et vous m'avez témoigné que j'y avais un peu réussi, en me jugeant digne de vous suppléer au Collège de France. La conscience de ces efforts persévérants et le souvenir de cette bienveillance honorable m'autorisent donc à penser, que le moment vous paraîtra aujourd'hui venu de réaliser des espérances, si longtemps encouragées.

Permettez-moi d'ajouter que vous devez cette marque de zèle, si non à

1187
ma personne, du moins aux études qui feront votre gloire. C'est à votre
école, mon cher maître, que j'ai puisé le goût de la philologie; c'est sous votre
conduite que j'ai essaié mes premiers pas dans la science, et l'honneur que
je vous devrai, lui revien dra de droit.

Quelle que soit votre détermination, comptez toujours, mon cher maître,
que mon affection et mon dévouement pour vous seront inaltérables.

Paris, ce 1^{er} octobre 1849.

P. P. Rossignol

Mon cher maître,

Je vous fais excuse de vous venir troubler encore dans votre solitude.

Vendredi dernier, j'ai attendu au près de l'Institut, et dans la salle qui sert de vestibule au lieu de vos séances, sans vous apercevoir, ni trouver personne qui vous pût prévenir qu'on désirait vous parler.

Je voulais vous demander conseil sur cette présentation à l'Académie de quelques uns de mes écrits, présentation dont vous avez bien voulu vous charger. En quel endroit, et quel jour vous convient-il que je vous remette ces livres?

Si je ne craignais de vous importuner, je vous prierais de m'écrire un mot à ce sujet. Je n'ose vous donner rendez-vous chez moi, avant ou après votre séance; mais vous savez combien m'honorerait de vous recevoir.

J'apprends que quelques anciennes candidatures se reproduisent, et que l'Académie, pour circonscrire son élection, doit



décider vendredi prochain, s'il y a lieu de remplir la place
vacante par un orientaliste, ou par un helléniste.

Je sais que vous vous rangerez du côté des hellénistes, et
votre bienveillance me permet d'espérer que j'aurai un des candidats
que vous recommanderez.

Votre tout dévoué

Mardi 16 8^{bre} 1849

J. P. Rossignol

Mon cher maître,



Il me revient de plusieurs côtés que vous êtes tout-à-fait bien disposé pour moi; cela ne me surprend pas, comme vous pensez: Vous verrez du reste, que vous n'êtes pas le seul. Je vous communique une lettre, qui vous concerne tout particulièrement; n'oubliez pas que c'est celle d'un futur ministre, et que nous avons tous deux son amitié.

J'adresse aujourd'hui plusieurs ouvrages à l'Académie. Si vous trouvez l'occasion de parler en ma faveur, ne m'oubliez pas; j'ai grand besoin de votre appui.

M. Auriez-vous l'extrême obligeance de me recommander à M. Berger de Xivray, et de lui dire que je me propose de lui faire un envoi et une visite?

Tout à vous

Le 24^{bre} 1849

J. P. Rollinat

Monsieur Poissonne

Mon cher Maître,

Je suis touché jusqu'aux larmes de la généreuse amitié que vous m'avez montrée. J'ai su que vous aviez pris la parole au sein de l'Académie pour recommander ma candidature, et que vous l'avez fait en des termes qui vous assurent mon éternelle reconnaissance. Vous avez produit, dit-on, un immense effet: cette voix de si grande autorité, et qui s'élève si rarement, a été écoutée avec une religieuse attention, et a concilié la faveur de plusieurs membres à votre candidat.

Mes soutiens sont les plus faibles par le nombre, mais non certes par l'influence, et s'ils persistent, ils doivent exercer une attraction nécessaire, et qui peut devenir victorieuse. Ne parlez pas, Mon cher Maître; là est tout le secret, c'est la conviction de vos amis.

Je vous embrasse de cœur; et si j'étais à Passy, où j'en ai pas eu la bonheur de vous trouver dimanche dernier, je vous demandais la permission de vous serrer dans mes bras.

Votre disciple et votre ami à tout jamais reconnaissant

Le 17 9^{bre} 1850.

J. D. Moissignot

Mon cher Maître,



J'éprouve encore le besoin de vous remercier avec effusion de cœur des marques d'amitié que vous venez de me donner. Si ma cause n'eût été perdue d'avance, elle devrait triompher, soutenue de l'autorité de votre parole et de l'influence de votre exemple. Je ne puis que vous assurer de mon éternelle reconnaissance, et vous faire à mon tour mes offres de service pour tout ce qui dépendrait de moi.

Votre tout dévoué et à jamais reconnaissant

Le 29 gbre 1850

Rue Jacob, 107

J. D. Nodding

7a. 1852

1142

Jean Pierre Pignatelli.

Χαίρε, καὶ εὐδαμονοῦνς εἰς τὴν πατρίδα!

ms. Jacob, 19.

Mon cher maître,

Je suis allé plusieurs fois à l'Institut, sans vous pouvoir rencontrer. Je voulais simplement vous souhaiter le bonjour; car je n'avais des nouvelles très rassurantes de votre santé par quelques-uns de vos confrères.

Si vous aviez eu besoin de mes services pour quoi que ce soit, vous m'en auriez sans doute dit un mot; vous connaissez assez mes dispositions et mon zèle. Je suis donc pleinement rassuré aussi de ce côté; et, en attendant que j'aie le plaisir de vous voir, je vous souhaite le bonjour, et vous serre affectueusement la main, par écrit.

Ex^{te} 660.

ce 13 gbre

1851.

J. S. Rossignol



Mon cher Maître,

Le vide que vient de faire la mort d'un votre savant Compagnon, est déjà comblé à moitié par la nomination du Secrétaire Perpétuel; mais la place de l'académicien reste encore vacante, et je me propose de la demander.

C'est vous, mon cher Maître, qui m'avez encouragé, c'est l'appui généreux que vous m'avez déjà prêté, c'est surtout cette parole pleine d'espérance que vous m'adressiez, il y a quelque mois: « Quand le moment sera venu, je promets de vous soutenir, et de vouloir fermement votre succès. »

C'est là, et si vous voulez de la sorte, vous pourriez. Il suffit qu'on sache que vous éprouvez ma cause, et qu'en la servant on vous obligera. Est-ce trop me flatter que d'attendre de vous un peu de ce zèle qui a fait des élections plus difficiles que la mienne? Ne le pensez point, et c'est dans cette persuasion, mon cher Maître, que reste votre dévoué et très reconnaissant disciple et ami

Ce mardi, 18 mai

1852.

J. P. Rossignol



Mon cher maître,

J'ai bien allé hier à Passy, et suis arrivé presque jusqu'à votre porte; mais il était ~~très~~ trois heures et demie, c'est-à-dire nuit close, et j'ai craint que ce ne fût une heure indue.

Vous présumez bien quel était l'objet de ma visite: je venais vous remercier avec effusion de cœur pour les paroles bienveillantes et efficaces, je l'espère, que vous avez prononcées en ma faveur. Un de vos confrères, votre voisin à l'Académie, me disait le lendemain de la séance:

« Pourquoi parler si rarement, quand on le fait si bien? Il s'est montré plein de fine réserve, de grace et d'atticisme. » Ce voisin, bon juge, s'il en fut, assurément, c'est M. Villamain.

Je salue, mon cher maître, que vous ne me quitterez pas sans avoir à cœur votre ouvrage. Dans tout le cas, et quoi qu'il en soit de la fortune, croyez-moi votre tout dévoué et à jamais reconnaissant

Disciple et ami

J. P. Rossignol

Le 6 Xbre 1852

31 Dec. 1852

1146

Jean Pierre Chapuis.

Πατέρα Σοι Ἀγαπητός καὶ ἀγαπῶν με καὶ ἡμέτερα γέγονι!

Jean Jacob, 19.

Mon cher maître,



Pour justifier un peu le bien que vous avez daigné dire de moi devant vos confrères, j'ai besoin de faire usage de toutes mes ressources et de produire ce que j'appellerai tous mes titres. Je songe donc à instruire l'Académie que j'ai en ce moment sur le métier un ouvrage considérable dont le premier volume est achevé et mis au net. Cet ouvrage aura pour titre : Histoire critique d'un grand nombre d'artistes omis, insérés à tort ou mal appréciés dans les Catalogues des artistes de l'antiquité. Ce n'est pas une sèche et stérile nomenclature comme celle des livres publiés jusqu'à ce jour sur la matière, mais une discussion approfondie, à propos des artistes et de leurs œuvres, de toutes les questions qui intéressent l'histoire de l'art et l'histoire politique. Je viens de donner, comme échantillon, dans le Journal de l'Instruction publique, la vie de Bulgarque. elle sera tirée à part, et un des premiers exemplaires sera pour vous.

J'ai consulté le Bureau de l'Académie sur la manière dont il convenait que fût faite cette communication; il m'a été répondu qu'il suffisait qu'un membre attestât qu'il avait vu le manuscrit, et qu'il en dît un mot le jour de la discussion des titres. C'est à vous, mon très cher protecteur, que je désire tout naturellement soumettre la partie de mon travail qui en est achevée. Si vous aviez donc quelques minutes à m'accorder demain

1147
avant la séance, je vous attendrai à la Bibliothèque de l'Institut, de
deux à trois heures. Vous n'aurez qu'à jeter un coup d'œil sur le man-
uscrit, afin de pouvoir dire, au besoin: vidi.

Ce sera un service ajouté à tous ceux que m'a rendus jusqu'ici votre
généreuse bienveillance, et qui font de moi le plus obligé et le plus reconn-
sant de vos serviteurs.

J. N. Roignot

Le jeudi 6 janvier 1853.



Mon très cher maître,

Je me proposais d'aller vous voir à Passy, ou tout au moins de laisser un petit mot à votre porte; mais j'ai été souffrant pendant plusieurs jours, et n'ai pu suivre mon dessein. C'était encore pour vous faire mes remerciements et pour vous témoigner ma profonde gratitude; car vous ne vous laisseriez pas de soutenir ma cause et de lui prêter l'appui et l'autorité de votre parole, si religieusement écoutée au sein de l'Académie.

Cet intérêt si vif que vous daigniez prendre à mon succès, m'encourage à vous adresser une prière. Il est pour moi d'une importance extrême, je pourrais dire capitale, de réunir au premier tour de scrutin un plus grand nombre de suffrages que mes concurrents, ne fût-ce que d'une seule voix. Je voudrais donc vous prier, mon très cher maître, d'avoir la bonté de dire un mot en ma faveur à M. Berger de Xivrey, et de lui demander au moins sa première voix, la première surtout: il est libre de tout engagement, je le sais, et bien disposé pour votre candidat; mais il a besoin d'un mot pour être déterminé, et ce mot venant de vous, sera tout-puissant; car M. Berger n'a point oublié ce qu'il vous doit.

Je vous aurais demandé le même service auprès de M.

1148
JANV 20 1853
Villemain; mais vos paroles bienveillantes et votre voisinage m'ont
déjà gagné sa voix, conquête précieuse, qui ajouterait, s'il se pou-
vait, à ma reconnaissance.

Croyez-moi donc pour toujours, mon cher maître, votre recon-
naissant disciple et votre ami dévoué

E. S. Reagnot

Ce 20 janvier 1853.

Mon cher Maître,



J'ai l'honneur de vous adresser mon programme. J'ai vu hier
M. le Ministre; il m'a confirmé ce qu'il vous avait déjà dit: toutefois,
l'arrangement qu'il prend n'est que provisoire, et ne paraît pas devoir se
prolonger au delà du premier janvier prochain. A cette époque,
il sera en mesure (il m'a dit vous en avoir parlé) de régler d'une
manière définitive et convenable la situation du titulaire et
celle du suppléant.

Votre tour dévoué

E. Bapignot

Le 12 gr. 1854.